

CONSOMMATION DE L'ESPACE ARTIFICIALISATION DU CENTRE LITTORAL



Compte tenu de l'enjeu national que constitue la maîtrise de la consommation foncière, la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement a rendu obligatoire une «analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant l'approbation d'un schéma de cohérence territoriale» (article L. 141-3 du code de l'urbanisme). Cette analyse doit permettre de justifier les objectifs chiffrés de limitation de la consommation fixés dans le document d'orientation et d'objectifs. Il n'existe pas de méthode imposée par le législateur pour mesurer cette consommation. L'AUDeG s'est appuyée sur le

mode d'occupation des sols (MOS) élaboré et mis à jour par l'ONF dans le cadre de ses expertises du littoral de 2005 et 2015. Ce MOS distingue cinq types d'espaces : forêts et milieux semi-naturels, territoires agricoles, zones humides, surfaces d'eau et territoires artificialisés. Les surfaces artificialisées désignent toute surface retirée de son état naturel, forestier ou agricole, qu'elle soit bâtie ou non et qu'elle soit revêtue ou non. Les surfaces artificialisées incluent les sols bâtis à usage d'habitation ou à usage commercial, les sols revêtus ou stabilisés (routes, voies ferrées, aires de stationnement, ronds-points, etc.), et d'autres espaces non construits mais

fortement modelés par l'activité humaine (chantiers, carrières, mines, décharges, etc.). Cette catégorie inclut également des espaces «verts» artificialisés (parcs et jardins urbains, équipements sportifs et de loisirs, etc.). Les surfaces artificialisées peuvent donc se situer hors des aires urbaines, à la périphérie de villes, voire de villages, à proximité des dessertes du réseau d'infrastructures, ou encore en pleine campagne (phénomène d'urbanisme diffus). L'AUDeG propose à partir de ces données une analyse de la consommation de l'espace par l'artificialisation sur la communauté du Centre Littoral de 2005 à 2015.

DE FORTES DISPARITÉS COMMUNALES

Entre 2005 et 2015 : près de 500 m² artificialisés par heure à l'échelle de la CACL

Sur l'ensemble de la CACL, les surfaces artificialisées sont passées de 16 305 ha en 2005 à 20 422 ha en 2015 affichant une progression de 25% qui correspond à rythme moyen d'artificialisation de 411 ha/an soit près de 500 m²/heure. L'analyse de leur évolution met clairement en évidence deux entités distinctes que constituent les trois communes de l'île de Cayenne (Cayenne, Rémire-Montjoly et Matoury) et les trois communes périphériques (Macouria, Montsinéry-Tonnégrande et Roura).

La part des surfaces artificialisées par rapport à la surface communale totale est nettement supérieure sur les communes de l'île de Cayenne par rapport à celle des communes périphériques (que ce soit en 2005, comme en 2015). Néanmoins, les plus importantes surfaces artificialisées en 2015 sont comptabilisées sur les communes périphériques et Matoury.

Les trois communes périphériques ont des taux d'évolution de l'artificialisation nettement supérieurs sur la période 2005 - 2015 : plus de 30% sur les 10 années pour les communes périphériques (47,52% au maximum pour Montsinéry-Tonnégrande) contre 12,44% et 11,17% pour respectivement Rémire-Montjoly et Matoury (et seulement 3,68% pour Cayenne).

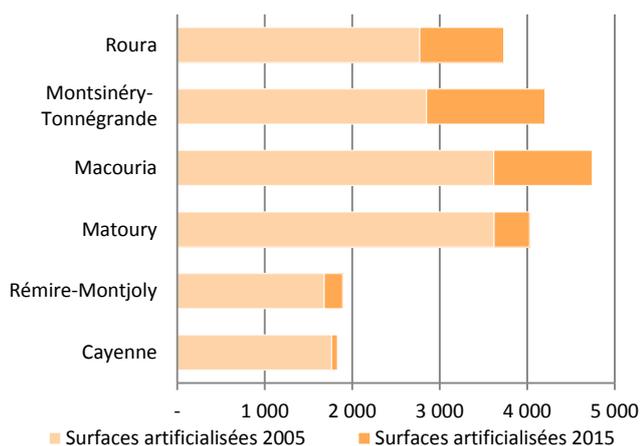
EVOLUTION DES SURFACES ARTIFICIALISEES.

Réalisation AUDeG 2017 d'après ONF 2005 et 2015.

	Surface communale IGN (ha)	Surfaces artificialisées 2005		Surfaces artificialisées 2015		Evolution 2005 / 2015		
		ha	% surface communale	ha	% surface communale	ha	ha/an	% surface artificialisée
Cayenne	2 921,00	1 765,85	60,45	1 830,77	62,68	64,92	6,49	3,68
Rémire-Montjoly	5 149,00	1 680,47	32,64	1 889,44	36,70	208,97	20,90	12,44
Matoury	14 782,00	3 620,98	24,50	4 025,52	27,23	404,54	40,45	11,17
Macouria	36 952,00	3 619,39	9,79	4 744,12	12,84	1 124,73	112,47	31,08
Montsinéry-Tonnégrande	63 387,00	2 848,28	4,49	4 201,72	6,63	1 353,44	135,34	47,52
Roura	365 922,00	2 770,90	0,76	3 730,54	1,02	959,64	95,96	34,63
Ensemble CACL	489 113,00	16 305,87	3,33	20 422,11	4,18	4 116,24	411,62	25,24

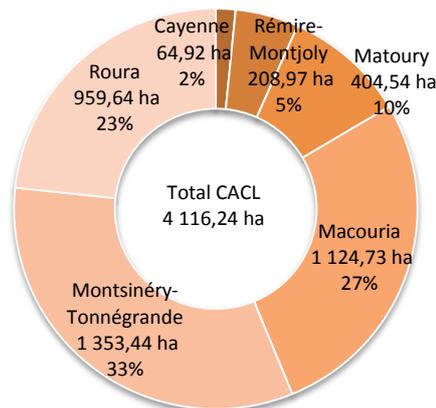
EVOLUTION DES SURFACES ARTIFICIALISEES EN HA.

Réalisation AUDeG 2017 d'après ONF 2005 et 2015



CONTRIBUTIONS COMMUNALES A L'AUGMENTATION DES SURFACES ARTIFICIALISEES DE LA CACL (EN HA).

Réalisation AUDeG 2017 d'après ONF 2005 et 2015.



Ainsi, les communes de Matoury et Macouria présentent des niveaux semblables de surface artificialisée en 2005 (autour de 3 620 ha). Si celle-ci progresse de 11% à Matoury en 2015, l'augmentation est près de trois fois plus importante sur la commune de Macouria (31%). Il existe toutefois des disparités au sein même de ces ensembles de communes. On remarque que l'évo-

lution des surfaces artificialisées est plus conséquente à Montsinéry-Tonnégrande qu'à Roura alors même que ces communes présentaient des niveaux de surface comparables en 2005 (autour de 3 800 ha). Même constat pour les communes de Rémire-Montjoly et Cayenne. A l'inverse, des communes affichant des augmentations de surface artificialisée de même ordre

de grandeur (Roura et Macouria) avaient des niveaux de surface artificialisée différents en 2005. Il n'existe donc pas de lien direct de proportionnalité entre les surfaces artificialisées et leur évolution. On note tout de même que plus la surface artificialisée existante est importante, plus elle est susceptible d'augmenter. On retrouve le clivage communes de l'île de Cayenne/ com-

munes périphériques si l'on observe les contributions communales à l'augmentation des surfaces artificialisées. La part imputable aux communes de l'île de Cayenne est modeste. Avec une progression totale de 678 ha sur la période 2005 - 2015 elles contribuent à

hauteur de 17% aux quelques 4 116 ha de surface nouvellement artificialisée. 50% incombent aux communes de Roura et Macouria (respectivement 23% et 27%), le tiers restant étant le fait de la commune de Montsinéry-Tonnégrande.

Ainsi, 83% de la consommation foncière constatée entre 2005 et 2015 sur la CACL sont localisés sur les trois communes périphériques (Macouria, Montsinéry-Tonnégrande et Roura).

En 2015, une moyenne de 1 585 m² d'espaces artificialisés par habitant

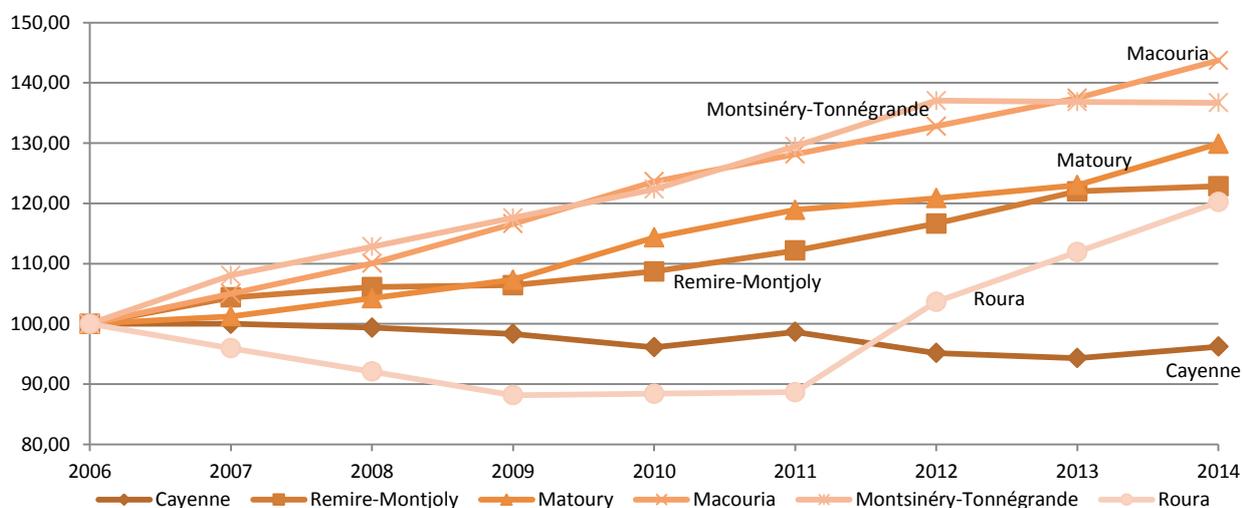
Etant donné que l'évolution des surfaces artificialisées semble décorrélée des surfaces existantes il convient de l'apprécier au regard de l'évolution des populations communales. Les données INSEE, couvrant les années 2006 à

2014, ne recourent que partiellement la période d'étude de l'expertise du littoral de l'ONF. Aussi, pour pouvoir apprécier la relation entre les deux phénomènes, il convient d'estimer les populations communales pour les an-

nées manquantes, à savoir 2005 et 2015. Cette estimation, réalisée à partir du taux d'évolution annuel sur la période 2006 - 2014, amène à considérer les développements qui suivent avec précaution.

EVOLUTION DES POPULATIONS LEGALES COMMUNALES INDICEES SUR L'ANNEE 2006.

Réalisation AUDeG 2017 d'après INSEE 2006 à 2014.



EVOLUTION DES POPULATIONS COMMUNALES ET DES SURACES ARTIFICIALISEES.

Réalisation AUDeG 2017 d'après INSEE 2006 et 2014 et ONF 2005 et 2015.

	Nb hab INSEE		Taux d'évolution annuel	Nb hab estimation AUDeG		Evolution nb hab	Evolution surface artificialisée
	2006	2014	2006-2014	2005	2015	2005-2015	2005-2015
Cayenne	58 004	55 817	-0,48%	58 283	55 549	-4,69%	3,68%
Rémire-Montjoly	17 736	21 787	2,60%	17 286	22 355	29,32%	12,44%
Matoury	24 583	31 934	3,32%	23 792	32 996	38,68%	11,17%
Macouria	7 799	11 209	4,64%	7 453	11 729	57,37%	31,08%
Montsinéry-Tonnégrande	1 812	2 477	3,99%	1 743	2 576	47,81%	47,52%
Roura	2 942	3 537	2,33%	2 875	3 619	25,89%	34,63%
Ensemble CACL	112 876	126 761	1,46%	111 432	128 824	15,61%	25,24%

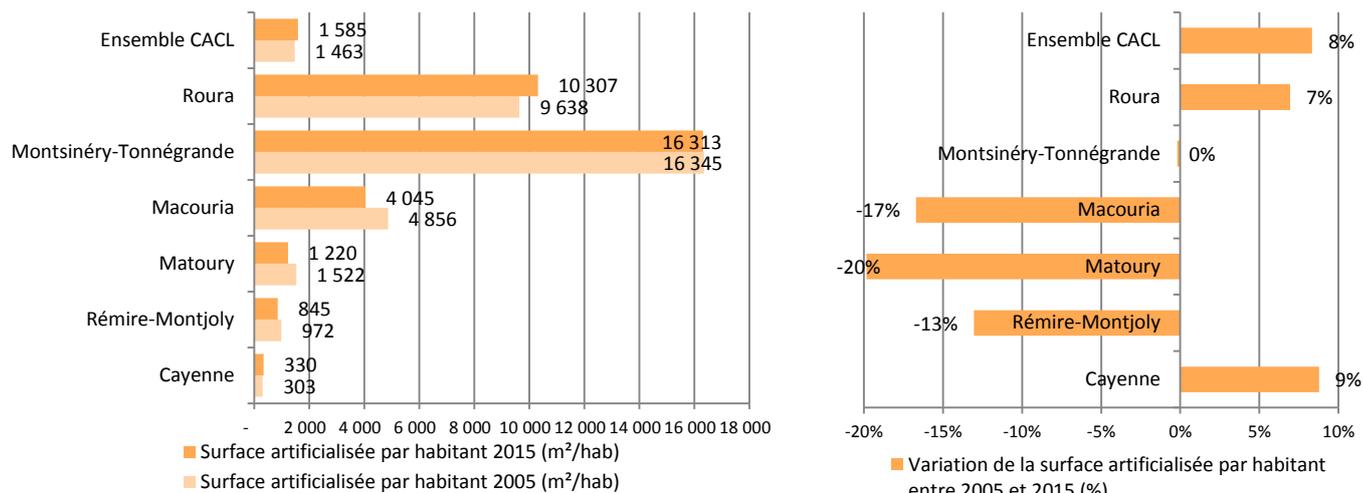
On constate une certaine corrélation entre les évolutions de population et de surface artificialisée entre 2005 et 2015. En effet, les communes qui enregistrent les plus fortes poussées démographiques sont celles dont la surface artificialisée connaît la plus forte progression et inversement. Cela laisse à

supposer que l'augmentation de la population s'est nécessairement faite par l'artificialisation des espaces et soulève ainsi la question de la densification et de la maîtrise de l'urbanisation. En outre, Cayenne, qui accuse un recul de sa population entre 2005 et 2015, voit néanmoins ses surfaces artificiali-

sées progresser sur la même période. Un croisement entre les évolutions des surfaces artificialisées et des populations communales permet d'avoir une idée de la progression des espaces artificialisés par habitant selon chaque commune.

EVOLUTION DE LA SURFACE ARTIFICIALISEE PAR HABITANT EN 2005 ET 2015.

Réalisation AUDeG 2017 d'après ONF 2015 et INSEE 2014 et 2016.



Cette mise en perspective met une fois de plus à jour le contraste qui existe entre les communes de l'île de Cayenne et les communes périphériques. Les premières affichent des taux d'artificialisation d'espace par habitant nettement inférieurs aux secondes. En 2015, un habitant représente 330 m² de surface artificialisée à Cayenne, 845 m² à Rémire-Montjoly et 1 220 m² à Matoury

contre 4 045 m² à Macouria, 16 313 m² à Montsinéry-Tonnégrande et 10 307 m² à Roura. Sur Cayenne et Roura, on constate entre 2005 et 2015, une augmentation de la surface artificialisée par habitant de respectivement 9% et 7%. Les communes de Rémire-Montjoly, Matoury et Macouria ont, quant à elles, vu leur surface artificialisée par habitant diminuer. Cela signifie que chaque nouvel

habitant gagné sur cette période « génère » moins de surface artificialisée que ne le faisait un habitant en 2005. Autrement dit, la croissance démographique a été moins gourmande en termes d'artificialisation d'espaces. A Montsinéry-Tonnégrande, la surface artificialisée par habitant est globalement restée inchangée.

Une artificialisation au détriment des territoires agricoles et des forêts et milieux semi-naturels

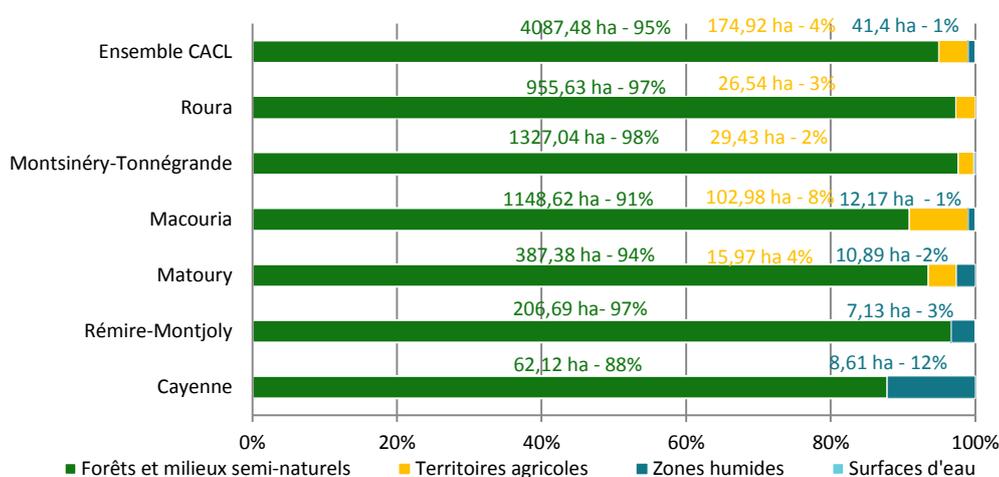
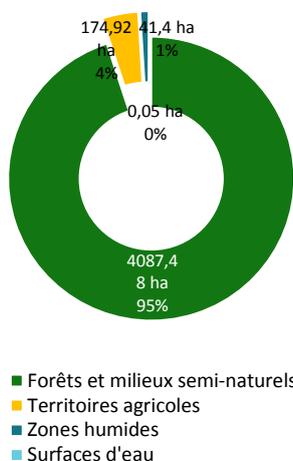
Pour l'essentiel, l'artificialisation des sols sur la CAEL entre 2005 et 2015 s'est opérée sur des milieux à l'origine naturels de type : forêts et milieux semi-naturels. Ces derniers représentent 95% des surfaces nouvellement artificialisées en 2015. 4% de ces surfaces étaient occupées par des terri-

toires agricoles et de manière marginale - respectivement infinitésimale - par des zones humides (près de 1%) et des surfaces d'eau. La part de forêts et milieux semi naturels au sein des espaces nouvellement artificialisés en 2015 reste sensiblement la même d'une commune à l'autre (elle oscille entre

88% et 98%). On remarque en revanche que sur les communes de Rémire-Montjoly et Cayenne le restant de l'artificialisation s'est fait sur des zones humides tandis que sur les autres communes, les territoires agricoles ont préférentiellement été artificialisés.

ORIGINE DES TERRITOIRES ARTIFICIALISES ENTRE 2005 ET 2015.

Réalisation AUDeG 2017 d'après ONF 2015 et 2005.



En effet, 12% des espaces nouvellement artificialisés de Cayenne sont issus de zones humides. Cette part tombe à 3% dans le cas de Rémire-

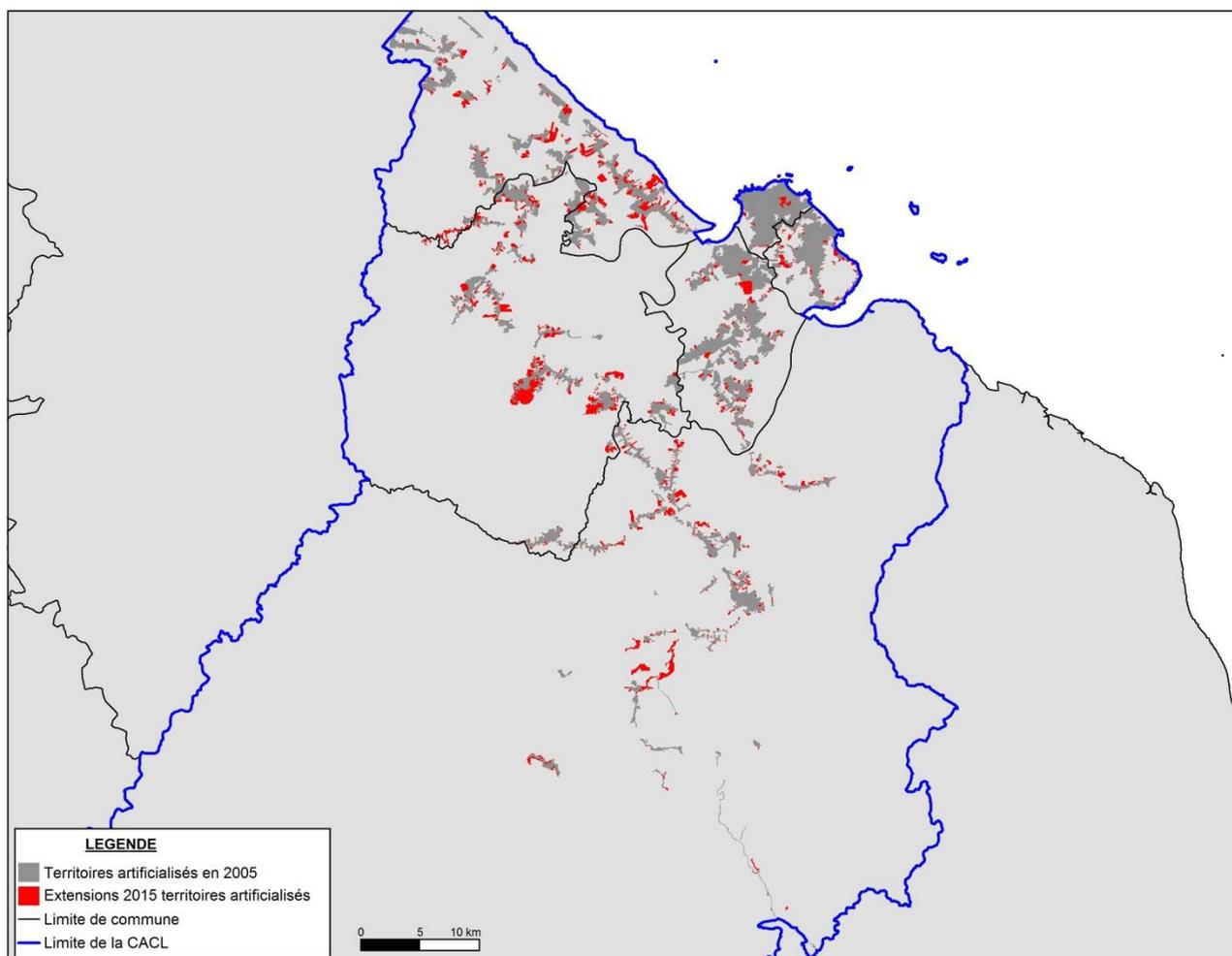
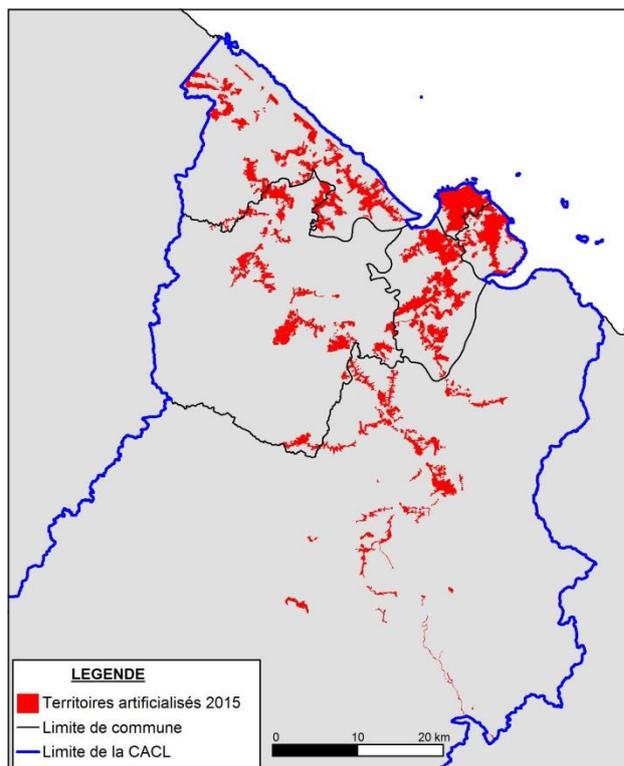
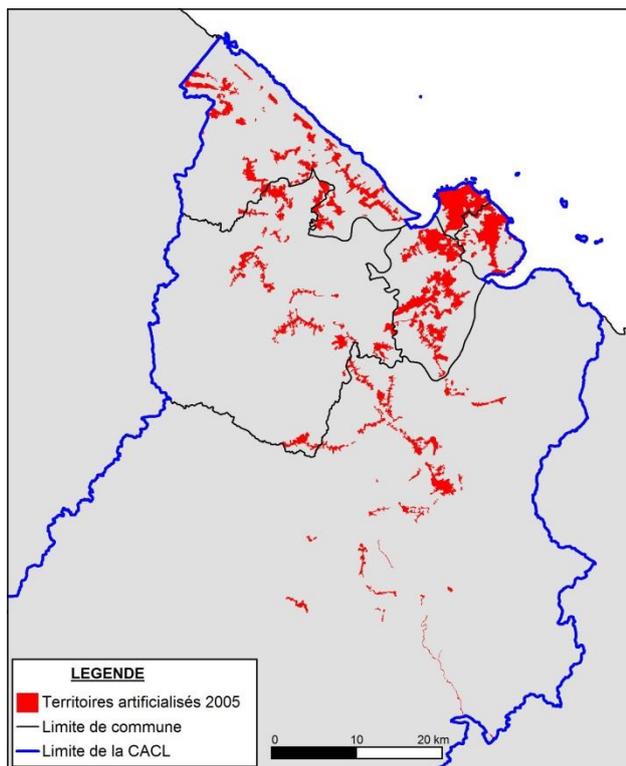
Montjoly, 2% à Matoury et 1% à Macouria. Elle est inexistante sur les communes de Montsinéry-Tonnégrande et Roura. Par contre, la part des terrains

agricoles, elle, varie de 3 à 4% sauf sur Rémire-Montjoly et Cayenne, où elle est nulle.

CARTOGRAPHIE DES COMMUNES

EVOLUTION DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS DE 2005 A 2015 CACL.

Réalisation AUDeG 2017 d'après ONF Expertise du littoral 2005 et 2015.



Commune de Cayenne : des évolutions sur les secteurs Hibiscus, Collery et Leblond

	Surfaces artificialisées		Evolution 2005 - 2015			Contribution à l'artificialisation de la CACL en %
	2005 (ha)	2015 (ha)	ha	ha/an	% surface artificialisée	
Cayenne	1 765,85	1 830,77	64,92	6,49	3,68	2

Sur la commune de Cayenne, on remarque entre 2005 et 2015 une importante poche d'artificialisation (42 ha) circonscrite par la route de Baduel au sud, la rocade Zépher à l'ouest et la route de Montabo au nord. Elle correspond à l'aménagement de la ZAC Hibiscus et notamment certaines opérations

de logements telles que : Estudoms, les Universiades, City hall, les Héliconias et d'autres ensembles.

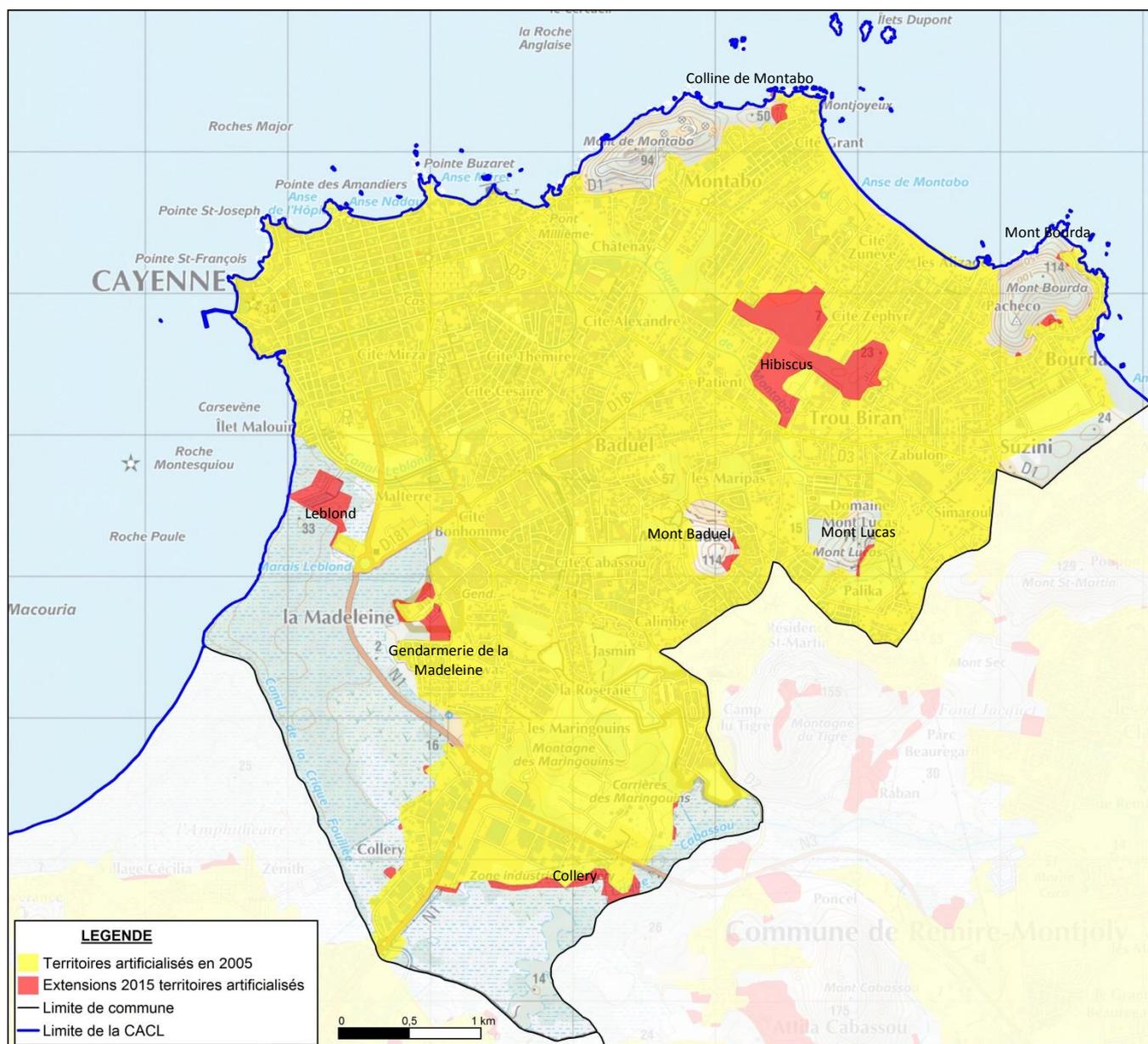
A l'ouest, l'agrandissement de la station d'épuration Leblond en 2014 a entraîné l'artificialisation de près de 10 ha.

La dizaine d'hectares restante a été gagnée sur les franges de la zone

d'activités économiques Collery par des constructions spontanées à usage d'habitat, sur le périmètre de la gendarmerie de la Madeleine ainsi que sur les reliefs dessinés par les monts Baduel, Lucas, Bourda et la colline de Montabo.

EVOLUTION DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS DE 2005 A 2015 COMMUNE DE CAYENNE.

Réalisation AUDeG 2017 d'après ONF Expertise du littoral 2005 et 2015 et IGN Scan 50.



Commune de Rémire-Montjoly : une artificialisation qui progresse à flanc de montagne

	Surfaces artificialisées		Evolution 2005 - 2015			Contribution à l'artificialisation de la CACL en %
	2005 (ha)	2015 (ha)	ha	ha/an	% surface artificialisée	
Rémire-Montjoly	1 680,47	1 889,44	208,97	20,90	12,44	5

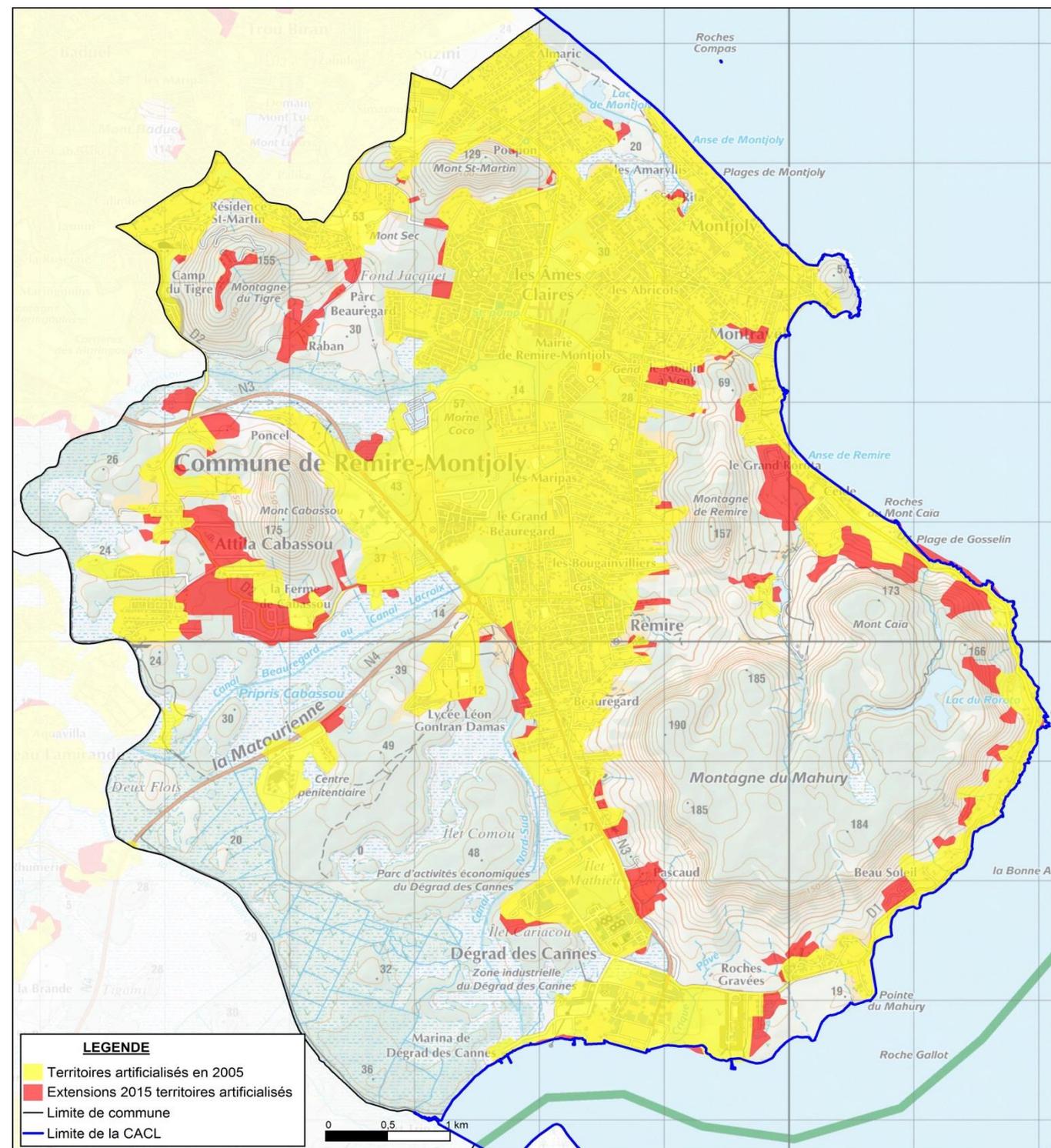
De façon générale, on remarque que la progression des espaces artificialisés entre 2005 et 2015 se fait autour des reliefs de la commune : mont Cabassou, montagnes du Mahury, de Rémire et du Tigre. Avec plus de

60 ha, le secteur résidentiel d'Attila Cabassou enregistre une forte progression des espaces artificialisés avec diverses opérations de constructions individuelles. L'urbanisation sur la zone de Raban et sur la montagne du Tigre

compte pour près de 20 ha. Le long de la RN3 et de la route des plages, on observe également une artificialisation, qui se fait en remontant le long des pentes des montagnes du Mahury et de Rémire.

EVOLUTION DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS DE 2005 A 2015 COMMUNE DE REMIRE-MONTJOLY.

Réalisation AUDeG 2017 d'après ONF Expertise du littoral 2005 et 2015 et IGN Scan 50.



Commune de Matoury : une artificialisation importante au sud de Cogneau-Lamirande

	Surfaces artificialisées		Evolution 2005 - 2015			Contribution à l'artificialisation de la CACL en %
	2005 (ha)	2015 (ha)	ha	ha/an	% surface artificialisée	
Matoury	3 620,98	4 025,52	404,54	40,45	11,17	10

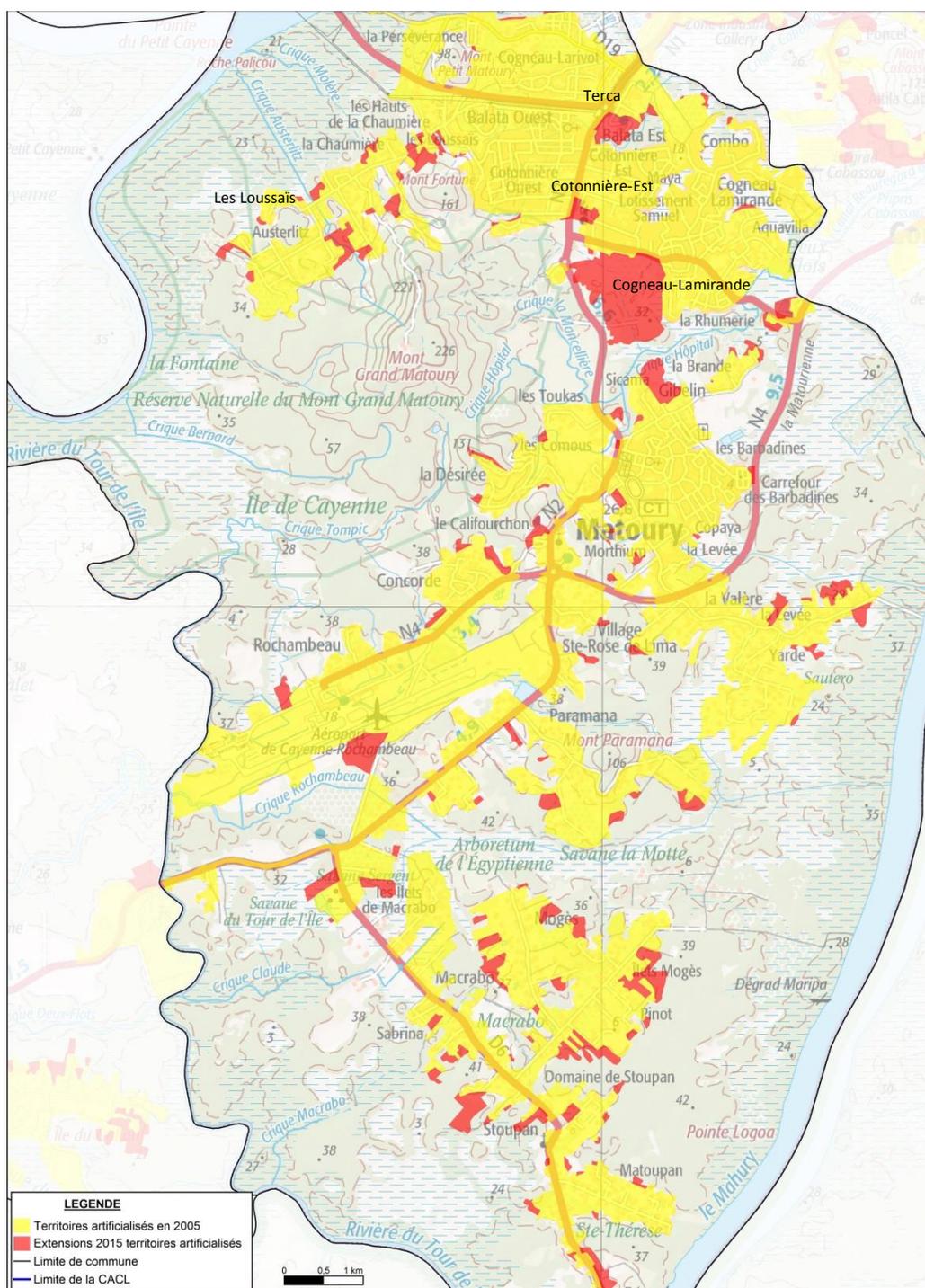
L'artificialisation des terrains entre 2005 et 2015 s'est faite de manière relativement homogène, en extension des espaces urbanisés. On distingue une enveloppe de 97 ha au sud du secteur Cogneau-Lamirande, à l'arrière du collège Saint-Pierre, qui correspond pour partie à de l'urbanisation sponta-

née. Au nord, l'extension de la zone de Terca coïncide avec l'implantation du Family Plaza tandis que l'installation de la gendarmerie a provoqué l'artificialisation de quelques 7 ha sur le secteur de la Cotonnière-Est. Plus à l'ouest l'artificialisation s'est faite dans les zones résidentielles de la Chaumière et

d'Austerlitz : lotissements Anatole, les Serres, les Hauts de la Chaumière, les Loussais. Au niveau du bourg de Matoury, l'artificialisation est notable sur le secteur de la Sicama. Pour le reste de la commune, elle est le fait de l'extension de divers secteurs : la Levée, Paramana, Rochambeau, Stoupan et Mogès.

EVOLUTION DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS DE 2005 A 2015 COMMUNE DE MATOURY.

Réalisation AUDeG 2017 d'après ONF Expertise du littoral 2005 et 2015 et IGN Scan 100.



Commune de Macouria : une artificialisation polarisée à l'est

	Surfaces artificialisées		Evolution 2005 - 2015			Contribution à l'artificialisation de la CACL en %
	2005 (ha)	2015 (ha)	ha	ha/an	% surface artificialisée	
Macouria	3 619,39	4 744,12	1 124,73	112,47	31,08	27

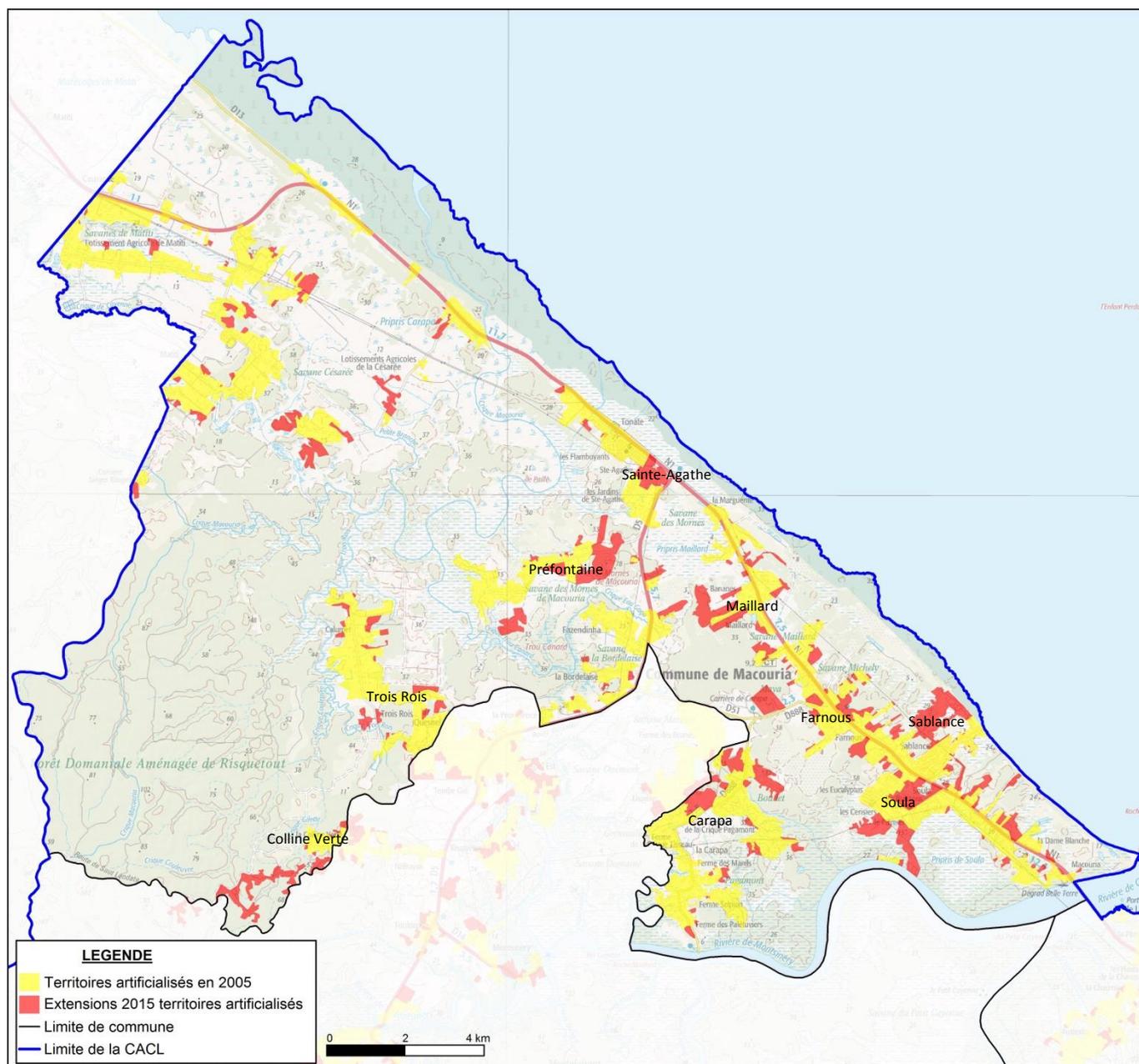
L'artificialisation des terres entre 2005 et 2015 s'est en majeure partie réalisée sur le tiers est de la commune, notamment de part et d'autre de la RN1. Ainsi, les secteurs résidentiels de Soula, Sablance, Farnous, Maillard et Carapa

ont vu une évolution considérable des espaces artificialisés entre 2005 et 2015. Sur la partie ouest, à dominante plus agricole, l'évolution est moins spectaculaire. On note toutefois l'extension à l'est du bourg de Tonate,

sur le secteur de Sainte-Agathe, sur le secteur Préfontaine ainsi que la progression des espaces artificialisés au sein des secteurs agricoles (Matiti, Césarée) et sur les sites de Trois Rois et de la Colline Verte.

EVOLUTION DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS DE 2005 A 2015 COMMUNE DE MACOURIA.

Réalisation AUDeG 2017 d'après ONF Expertise du littoral 2005 et 2015 et IGN Scan 100.



Commune de Montsinéry-Tonnégrande : artificialisation et urbanisation spontanée

	Surfaces artificialisées		Evolution 2005 - 2015			Contribution à l'artificialisation de la CAEL en %
	2005 (ha)	2015 (ha)	ha	ha/an	% surface artificialisée	
Montsinéry-Tonnégrande	2 848,28	4 201,72	1 353,44	135,34	47,52	33

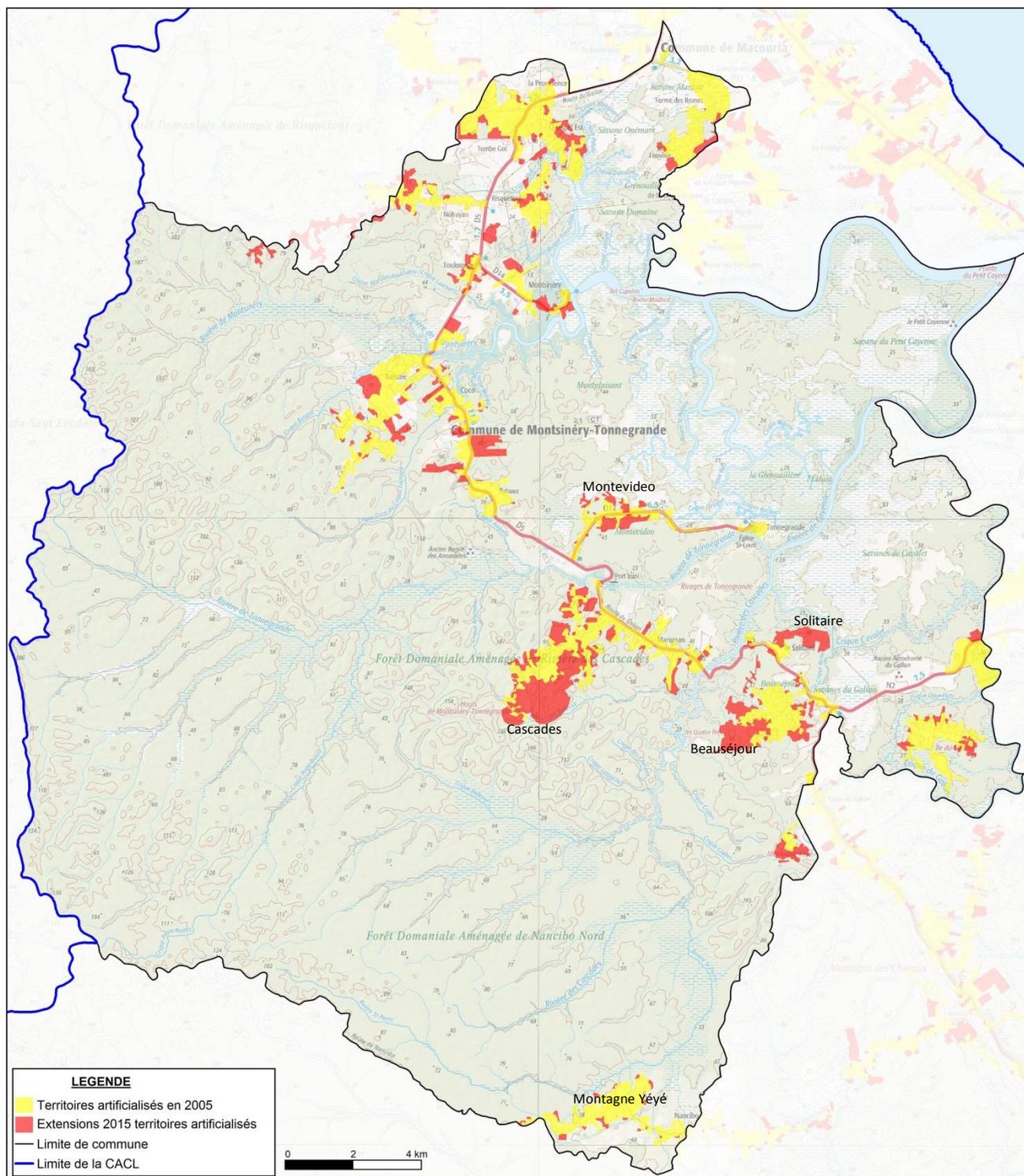
A Montsinéry-Tonnégrande les surfaces artificialisées coïncident avec les zones d'urbanisation spontanée et ont progressé de manière spectaculaire (de presque 50%). On enregistre une progression de la surface

artificialisée de 65 ha sur le secteur de Montevideo, 377 ha sur Cascades, 173 ha sur Beauséjour, 70 ha sur Solitaire et 37 ha sur la Montagne Yéyé. Si le bourg de Tonnégrande ne connaît pas d'évolution notable,

celui de Mont-sinéry voit sa surface artificialisée progresser de 27 ha, notamment en lien avec l'opération Hameau du collège de la ZAC de Montsinéry.

EVOLUTION DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS DE 2005 A 2015 COMMUNE DE MONTSINERY-TONNEGRANDE.

Réalisation AUDeG 2017 d'après ONF Expertise du littoral 2005 et 2015 et IGN Scan 100.



Commune de Roura : apparition d'espaces artificialisés liés à l'orpillage

	Surfaces artificialisées		Evolution 2005 - 2015			Contribution à l'artificialisation de la CACL en %
	2005 (ha)	2015 (ha)	ha	ha/an	% surface artificialisée	
Roura	2 770,90	3 730,54	959,64	95,96	34,63	23

La majeure partie de l'artificialisation à Roura entre 2005 et 2015 s'est réalisée dans la continuité des espaces artificialisés de 2005 - ces derniers étant pour

partie liés à de l'urbanisation spontanée : Nancibo, Beauséjour, Eskol, Maripa, crique Marguerite. On note toutefois l'apparition de 227 ha d'espaces

artificialisés autour de la montagne Fourmi en lien avec l'important développement d'activités d'orpillage.

EVOLUTION DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS DE 2005 A 2015 COMMUNE DE ROURA.

Réalisation AUDeG 2017 d'après ONF Expertise du littoral 2005 et 2015 et IGN Scan 500.



CONCLUSION

Entre 2005 et 2015, les surfaces artificialisées de la CACL ont - selon les différents millésimes de l'étude "Expertise Littoral" de l'ONF - progressé de 4 116,24 ha (+25,24%), ce qui représente un rythme d'artificialisation de 500 m² par heure. Cette augmentation significative de l'artificialisation du territoire s'est surtout faite au détriment des forêts et milieux semi-naturels et, dans une moindre mesure, des espaces agricoles. L'analyse commune par commune révèle que cette artificialisation se fait principalement en extension des zones préexistantes, parfois même à flanc de montagne. Elle est la résultante de la réalisation d'équipements, d'opérations de loge-

ment, de l'implantation d'activités mais aussi de l'urbanisation spontanée. Cette consommation d'espace par l'urbanisation est à mettre en regard de la démographie et de ses évolutions : +1,46% par an entre 2005 et 2015 (estimation AUDeG d'après données INSEE 2006 et 2014). Les communes de l'île de Cayenne (Cayenne, Rémire-Montjoly et Matoury) se distinguent des communes périphériques (Macouria, Montsinéry-Tonnégrande et Roura) par le faible taux de surface artificialisée par habitant et l'importance de la part des espaces artificialisés dans la surface communale (plus de 27% pour les premières contre moins de 13% pour les se-

condes). En outre, il semble que l'accroissement de la population au sein des communes de l'île de Cayenne se soit fait de manière beaucoup plus économe en termes d'artificialisation d'espaces que dans les communes périphériques.

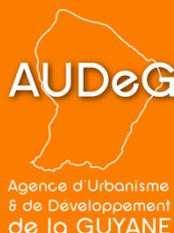
Le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) du SCoT de la CACL, en cours de révision, prévoit 217 000 habitants en 2037. C'est près de 1,7 fois la population estimée en 2015. Dans ce contexte de croissance démographique, on peut à juste titre s'interroger sur l'évolution des surfaces artificialisées.

POUR ALLER PLUS LOIN

Sites Internet

- ◆ Site de l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Guyane (AUDeG) : www.audeg.fr
- ◆ Portail géographique de la Guyane GéoGuyane : www.geoguyane.fr
- ◆ Site de l'Office national des forêts en Guyane : <http://www.onf.fr/guyane/@@index.html>
- ◆ Site de l'INSEE : <https://www.insee.fr/fr/accueil>
- ◆ *Artificialisation de la mesure à l'action*, Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer (janvier 2017)

Directrice de publication : **Juliette Guirado**
Rédaction, illustration : **Jonathan Banigo, Boris Ruelle**
Conception, réalisation : **AUDeG**
Cayenne - Septembre 2017



AUDeG
Agence d'Urbanisme et de Développement de la Guyane
1, impasse Touloulous
97 300 Cayenne
Tél : 0594 28 49 20
Email : infos@audeg.fr
Web : www.audeg.fr